



ACTION 1

Étendre le cadre d'intervention de rénovation énergétique du parc résidentiel de l'ex Plaine Centrale à l'ensemble de Grand Paris Sud Est Avenir

GPSEA souhaite étendre son cadre d'intervention de rénovation énergétique du parc résidentiel initialement cantonné aux anciennes communes de Plaine Centrale à l'ensemble des 16 communes. Celui-ci doit être élaboré en lien avec la Métropole du Grand Paris, qui, au titre de sa compétence « Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie » facilitera la massification de la rénovation bas carbone du parc résidentiel et également avec le Département du Val-de-Marne au titre de la lutte contre la précarité énergétique.

L'EPT réalise, dès 2019, une étude préparatoire permettant de proposer une stratégie d'intervention de GPSEA en termes d'objectifs prioritaires et de moyens financiers à mobiliser, avec :

- Une évaluation des aides financières et soutiens actuellement accordés par GPSEA;
- La réalisation d'un état des lieux;
- Des propositions priorisées et chiffrées pour un nouveau cadre d'intervention de l'EPT.



OBJECTIF À ATTEINDRE

- **Rénover 3 000 logements** par an (déclinaison de l'objectif du SRCAE de 125 000 logements/an).



BUDGET ESTIMÉ

- Étude AMO : **50 000 € en 2019** et **50 000 € en 2020**.



INDICATEURS DE SUIVI

- Mise en place d'un **nouveau cadre d'intervention**.
- Évolution du nombre de logements rénovés.
- **Estimation des gains énergétiques et financiers** suite aux rénovations énergétiques.



CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Année	Modalités de mise en œuvre
2019-2020	Étude pour définir les leviers potentiels et les priorités.
2021-2024	Mise en œuvre du nouveau cadre d'intervention.

Direction(s) pilote(s) : Cohésion territoriale.

Autres directions impliquées : Développement durable, Observatoire.

Partenaires : Métropole du Grand Paris, ANAH, DRIHL, Agence de l'Énergie du Val-de-Marne, Villes, Département du Val-de-Marne.